

10 mars 2017

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 8 février 2017 de M. Joris Vaucher: «A quand un accès praticable à la plateforme située sur la rive droite du Rhône, à quelques mètres en aval du pont de Sous-Terre?»

TEXTE DE LA QUESTION

La plateforme citée en titre a été inaugurée en 2011 et n'a aujourd'hui toujours pas d'accès praticable: nous avons d'une part une plateforme belle et moderne, et de l'autre un escalier d'accès délabré, étroit et dangereux. Il y a notamment un arbre qui penche dangereusement sur l'étroit escalier, ce qui empêche ou décourage l'accès aux personnes âgées ou moins agiles.

Améliorer l'accès à ce ponton ne serait pas un luxe et profiterait à nombre d'usagers de ce bel endroit.

Ma question est la suivante: est-il prévu de rénover l'accès à cette plateforme?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif répond de la manière suivante:

Suite à une visite sur place, le Service des espaces verts (SEVE) a constaté la détérioration de cet accès et confirme qu'une remise en état est effectivement souhaitable.

Des travaux simples peuvent être entrepris par le SEVE jusqu'à la fin de l'année afin d'améliorer l'accessibilité à la plateforme. L'arbre qui a poussé spontanément et qui penche sur l'escalier devra notamment être ôté.

Toutefois, compte tenu des contraintes topographiques des lieux, l'accès à la plateforme restera peu aisé.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Guillaume Barazzone